

Commune de Wolschwiller

Circulaire juillet 2023

Appel à candidature pour la location d'une parcelle communale de terres agricoles



La commune de WOLSCHWILLER propose à la location un terrain agricole non bâtis et non exploité situé sur le territoire de la commune de LUTTER en dehors de la zone urbanisée.

Le terrain concerné est constitutif des parcelles 1188 et 1220 en section A, correspond à des prairies communales relevant du domaine privé de la

commune. Il n'est plus exploité depuis des années, il a été entretenu mais sans être mis en valeur. La surface cadastrale des terrains, sont respectivement de 1940 m² et 642 m². Il n'est pas desservi en eau potable ni en électricité. Aucun bâtiment n'existe sur la parcelle. Le terrain proposé à la location par la commune devra être entretenu.

Le preneur locataire-exploitant devra :

- Entretenir et maintenir en bon état toutes les clôtures vives et sèches existantes,
- Entretenir en bon état de viabilité et de propreté les chemins et voies localisées au droit la parcelle
- Entretenir en temps et saisons convenables tous les fossés et rigoles.
- Maintenir et entretenir la totalité des arbres existants sur le terrain.

D'autre part l'exploitation de la parcelle devra être compatible avec les caractéristiques écologiques et s'inscrire dans le respect du site et du paysage (prairie - conservation et préservation des arbres).

Le loyer sera calculé dans le respect de la réglementation en vigueur, conformément à l'arrêté préfectoral qui fixe chaque année les dispositions particulières s'appliquant aux clauses des baux ruraux et constatant l'indice du fermage agricole et sa variation. Le loyer évoluera conformément aux indices proposés par l'arrêté préfectoral annuel. Le bail proposé sera d'une durée de 9 années consécutives sans renouvellement automatique à échéance.

La location est ouverte à l'ensemble des « exploitants de la commune » et non aux seuls résidents. Les « exploitants de la commune » ne sont pas seulement ceux qui ont leur siège social sur le territoire de la commune mais également ceux qui y exploitent des terres. Toute autre interprétation revêtirait un caractère discriminatoire ou d'une attribution source de contentieux.

Une visite de terrain pourra être organisée sur demande des candidats.

Les candidats sont invités à remettre leur dossier complet composé d'une lettre de candidature (une page maximum) et d'une description – présentation succincte de la situation professionnelle de l'exploitant agricole candidat (une page maximum) pour :

le Vendredi 15 Septembre 2023 au plus tard :

par mail à l'adresse suivante mairie@wolschwiller.fr

ou par courrier postal à l'attention de Monsieur le Maire de WOLSCHWILLER

à l'adresse : Mairie de WOLSCHWILLER - 2 rue de l'église - 68480 WOLSCHWILLER

Les dossiers de candidature, seront étudiés pour avis et proposition d'attribution par le conseil municipal. Le résultat du choix du preneur fera l'objet d'une décision du Maire.

Renouvellement des baux de chasse 2024–2033

Rappel aux propriétaires fonciers délai pour la réponse avant le 31 juillet 2023

Nous avons un besoin de la réponse d'au moins des deux tiers des propriétaires représentant les deux tiers au moins des fonds situés sur le territoire communal) Article L429-13 du Code de l'environnement Le produit de la location de la chasse est abandonné à la commune lorsqu'il en a été expressément décidé ainsi par les deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des fonds situés sur le territoire communal et soumis aux dispositions de la présente section.

La commune de WOLSCHWILLER recrute un agent recenseur pour le prochain recensement de la population qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.



Direction régionale du Grand Est



L'agent recenseur aura comme mission de procéder à des enquêtes à domicile sur le logement et la situation socioprofessionnelle des ménages. Il sera encadré par le coordinateur communal (Mme Sabine JENNI) sous la responsabilité du Maire. Il suivra les séances de formation assurée par l'INSEE et effectuera la tournée de reconnaissance pour repérer les adresses et les faire valider par le coordinateur avant de procéder à la collecte des informations auprès de la population (dépôt des questionnaires et leur récupération dans les délais impartis...). Une grande disponibilité est demandée au quotidien y compris le samedi, ainsi qu'une large amplitude dans les horaires.

Profil du candidat :

Bonne connaissance du territoire de la Commune,
Qualités relationnelles, capacités à dialoguer avec les habitants, ténacité.
Disponibilité (selon la présence des habitants, la mission peut avoir lieu le soir ou le samedi),
Organisé(e) et méthodique pour réussir la collecte dans les délais,
Rendre compte de l'avancement de son travail 1x / semaine,
Restitution en fin de collecte des documents,
Bonne présentation,
Moralité, Neutralité et Discrétion pour respecter le secret des informations récoltées.

Modalités : Contrat d'agent vacataire à durée déterminée avec la commune de WOLSCHWILLER

Recrutement pour début janvier 2024 Merci d'adresser CV + lettre de motivation
(Indiquer un numéro de téléphone ou une adresse mail)

Veuillez adresser votre candidature au plus tard le 10 Novembre 2023
Par mail à la commune de WOLSCHWILLER : mairie@wolschwiller.fr
ou dans la boîte aux lettres devant la mairie



Afin de poursuivre les chantiers engagés durant la journée citoyenne du mois de mai une deuxième journée sera organisée fin septembre ou début octobre 2023.

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui se sont investis durant cette première journée.

En été et par forte chaleur préservons notre ressource en eau : **chaque geste compte.**

PRÉSERVONS
L'EAU



Le secrétariat de la mairie sera fermé
du 1er au 15 août 2023

La commune vous souhaite à toutes et à tous
de passer un bel été

Madame, Monsieur,

La gestion de la ressource en eau est le défi du XXI^e siècle et nous concerne tous.

La Communauté de Communes Sundgau, en tant que distributeur d'eau mais également en tant que structure accompagnatrice à la transition écologique, poursuit ses travaux d'investissement (extension et renouvellement des réseaux) afin de gérer au mieux la distribution en eau potable et le traitement des eaux usées.

LES PROJETS de travaux à venir



EAU
potable

- **Mailler le territoire** pour répartir l'eau disponible
- **Renouveler les réseaux** pour éviter le gaspillage
- **Répondre à la réglementation** en matière de sécurité sanitaire des eaux
- **Renouveler et rénover les réservoirs** pour maintenir la qualité de l'eau
- **Travailler avec les agriculteurs** pour maintenir ou retrouver une qualité d'eau

 **109**
captages
d'eau
potable gérés

 **81**
réservoirs

 **2**
millions
de m³ d'eau
distribuée

 **600**
km
de réseaux
d'eau potable

Dans un souci d'harmonisation des redevances sur le territoire qu'elle gère la CCS a décidé :

**ENTRE LE 1^{er} JANVIER 2023
ET LE 1^{er} JANVIER 2026**

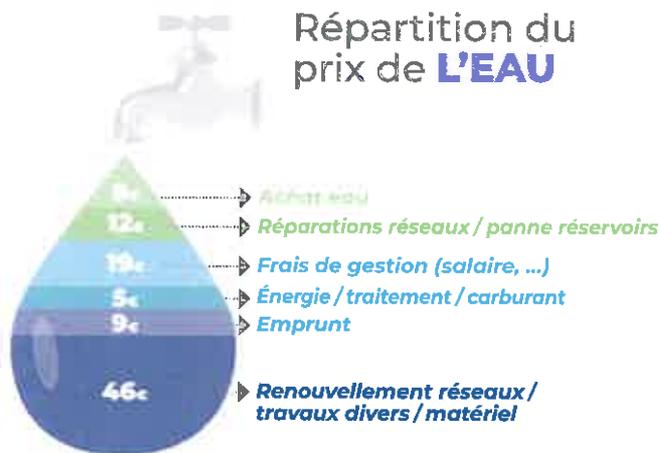
**LE PRIX DE LA
REDEVANCE**

EAU POTABLE

atteindra **1.90 € HT le M³**.

L'évolution annuelle de ces tarifs s'effectuera par paliers successifs sur 4 ans pour la part variable des redevances.

Pour 100€ de redevance, QUELS USAGES SUR LE TERRITOIRE ?



+



Pour
RAPPEL



La part fixe correspond à l'abonnement eau : **40 € HT/an**



La part variable correspond aux consommations d'eau :

WOLSCHWILLER	Part variable (€ HT/m ³)
2023	1.45
2024	1.60
2025	1.75
2026	1.90 €



TOUR d'ALSACE

DU 26 AU 30 JUILLET 2023

● CROUPEURZER ● ● 2004-2023

TOUR d'ALSACE

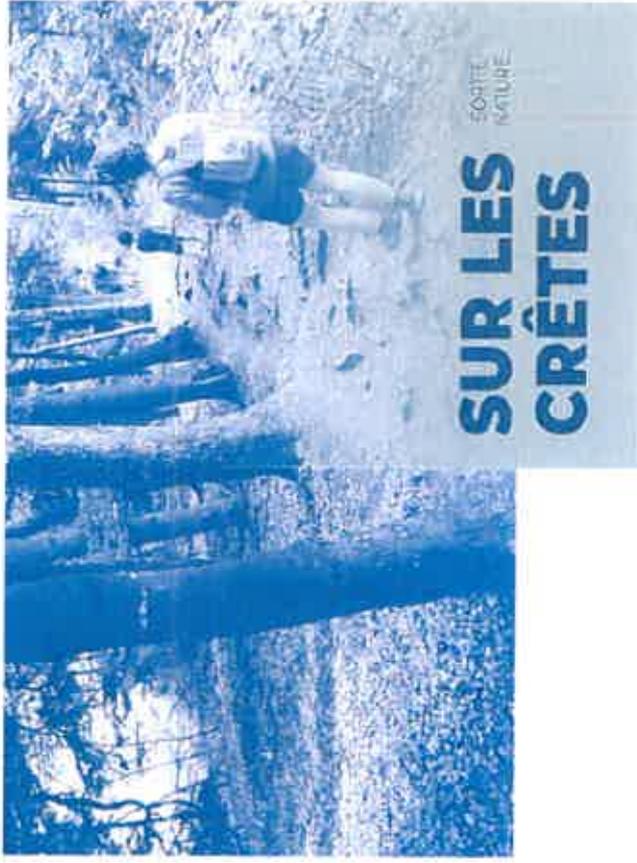
Samedi 29 juillet 2023

Etape 4 : 197.0 km

TAGOLSHEIM- ALTKIRCH

Le stationnement de tous véhicules sera interdit de 12 h 00 jusqu'au passage du véhicule balai des deux côtés de la chaussée le long de la rue de Kiffis et de la rue de Lutier jusqu'aux limites du ban communal.

La circulation de tous véhicules en sens inverse est interdite pendant le passage des cyclistes estimé entre 14 h 50 et 15 h 30.



SUR LES CRÊTES
EQUIPE NATURE

MARDI
08
août

De 14h à 17h30
RDV devant la mairie
WOLSCHWILLER

Tout public
Gratuit
Inscription en ligne CCS
Places limitées (20)



Km 115.5		Km 81.5	LIGSDORF	D411		14.41	14.49	14.57
Km 115.1		Km 81.8	Arrivée zone de passage			14.45	14.53	14.58
Km 115.4		Km 81.5	Fin de zone de passage			14.45	14.53	14.58
Km 116.8		Km 80.2	Sortie Ligsdorf	D411		14.42	14.50	14.59
Km 118.9		Km 76.1	LIEU-DIT HIPPOLTSKIRCH	D21 BIS		14.45	14.54	15.02
Km 119.0	●	Km 78.0	Au STOP, à droite, direction Kiffis/Délemont	D21 BIS		14.46	14.54	15.03
Km 124.2		Km 72.8	Col du Blochmont			14.53	15.01	15.11
Km 124.5		Km 72.5	3ème GPM : 3ème catégorie à la Ferme du Blochmont		640 m	14.53	15.02	15.11
Km 125.8		Km 71.2	Tout droit, direction Kiffis	D21 BIS II		14.55	15.04	15.13
Km 126.1		Km 70.9	KIFFIS			14.55	15.04	15.14
Km 126.8		Km 70.2	Sortie Kiffis			14.56	15.05	15.15
Km 131.3		Km 65.7	WOLSCHWILLER			15.03	15.12	15.22
Km 132.1	▽	Km 64.9	Au côté-à-le-passage, à gauche, direction Lutier	D23		15.04	15.13	15.23
Km 132.5		Km 64.5	Sortie Wolschwiller	D23		15.04	15.13	15.23
Km 133.7		Km 63.3	LUTIER	D23		15.06	15.15	15.25